

Psychologue

Informations sur le concours

Publié le :	06-03-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	5
Date du concours :	26-05-2025

Informations sur l'établissement

Nom :	Centre Hospitalier Camille CLAUDEL
Ville :	16400 La Couronne
Site Web :	http://www.ch-claudel.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	12-05-2025
Conditions de candidature :	

Peuvent faire acte de candidature, les personnes de nationalité française et les ressortissants de l'Union Européenne, titulaires :

1° de la licence et de la maîtrise en psychologie qui justifient, en outre, de l'obtention :

- a) soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie ;
- b) soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur (arrêté du 19 mai 2006 modifié susvisé) ;
- c) soit d'un des titres figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé (arrêté du 1er août 1996 susvisé, arrêté du 22 avril 2008 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2008) ;

2° de la licence visée au 1° et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur (arrêté du 19 mai 2006 modifié susvisé) ;

3° du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris ;

4° de titres ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents aux titres et diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées au 5° de l'article 1er du décret n° 90-255 du 22 mars 1990;

5° d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un des titres ou diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées par le chapitre III du décret n° 2007-196 du 13 février 2007

, relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Les titres et diplômes visés au 1°, 2°, 3° et 4° doivent avoir été délivrés dans les spécialités définies par arrêté du ministre chargé de la santé (arrêté du 10 janvier 2008 modifié susvisé).

Pièces à fournir :

Le dossier, en 6 exemplaires, devra comporter :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre ;
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre ;
- La copie des diplômes ou titres dont ils sont titulaires ;
- Le descriptif des formations suivies ;
- Le détail des travaux et le cas échéant de l'expérience professionnelle des candidats ;
- Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document ;
- Un extrait de casier judiciaire bulletin N°3.

Mail pour l'envoi des candidatures :

drh@ch-claudel.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Centre hospitalier Camille CLAUDEL
17 rue Camille Claudel - CS 90025
16400 LA COURONNE